



AS (25) RP 2 F
Original : English

RAPPORT

DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

*Célébration du 50^e anniversaire de l'Acte final d'Helsinki :
répondre à une nouvelle réalité au sein de l'OSCE*

RAPPORTEUSE
Paula Cardoso
Portugal

PORTO, 29 JUIN – 3 JUILLET 2025

RAPPORT DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rapporteuse : Paula Cardoso (Portugal)

INTRODUCTION

En cette année où nous célébrons le 50^e anniversaire de l'Acte final d'Helsinki et de la création de la CSCE, il convient de revenir sur les valeurs fondamentales inscrites dans ce document, qui continuent de constituer le fondement des principes de l'OSCE.

L'Acte final énonce une série de principes et de normes régissant les relations entre les États participants, qui restent fondamentalement valables et doivent guider l'action des parlementaires.

Égalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté, non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, inviolabilité des frontières, intégrité territoriale des États, règlement pacifique des différends, respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, égalité de droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ainsi que coopération entre les États : tels sont quelques-uns des principes énoncés en 1975.

Même s'ils ont vu le jour dans un contexte historique lointain et spécifique, comme la guerre froide, nous ne pouvons nous empêcher de penser que ces principes restent d'actualité.

Les faits qui se sont produits ces dernières années dans la zone géographique couverte par l'OSCE, en particulier la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, nous amènent à considérer à nouveau l'Acte final comme un document stimulant qui a suscité un élan de démocratisation, de paix et de développement en Europe. Ces événements ont culminé avec la chute du mur de Berlin, la dissolution de l'Union soviétique et l'élargissement de l'Union européenne, ouvrant une ère de prospérité économique et d'espoir de Vancouver à Vladivostok.

L'Acte final était également un document novateur et visionnaire dans le domaine de l'économie, de la science et de la technique et de l'environnement. Même si l'on peut reconnaître que, parmi les trois grands domaines abordés, celui-ci avait initialement le moins de visibilité, il faut également souligner l'importance et la profondeur de ce domaine, qui portait sur des questions aussi diverses que le commerce et les échanges commerciaux, la coopération industrielle, la science et la technique, l'agriculture, l'énergie, les nouvelles technologies et l'usage rationnel des ressources, les transports, l'océanographie, les technologies de l'information et les aspects économiques et sociaux du travail migrant.

Dans ce contexte, ce qui ressort le plus, surtout si l'on considère la réalité de 2025, c'est le chapitre de l'Acte final d'Helsinki consacré à l'environnement, qui mentionne, entre autres domaines de coopération, la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre la pollution des eaux et l'utilisation des ressources en eau douce, la protection de l'environnement marin, l'utilisation des terres et des sols, la conservation de la nature et des réserves naturelles, l'amélioration des conditions de l'environnement dans les zones d'habitation humaine et la recherche fondamentale, la surveillance, la prévision et l'évaluation des modifications de l'environnement.

Alors que la technologie a évolué et que les problèmes environnementaux se sont aggravés, les questions environnementales soulevées il y a 50 ans sont plus que jamais d'actualité. Comme le stipule le document fondateur de la CSCE, « l'utilisation rationnelle [des] ressources dans l'intérêt des générations présentes et futures » doit continuer à guider l'action des décideurs politiques.

La Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990) a ouvert un nouveau chapitre et jeté les bases de la création de l'OSCE et d'une « nouvelle ère de démocratie, de paix et d'unité ».

Dans le domaine d'intérêt de notre commission, ce document fait référence aux principes de liberté économique et de responsabilité, fondés notamment sur le développement des économies de marché en vue d'une croissance économique durable et de la prospérité, ainsi que sur la coopération dans les domaines de la science et de la technique, de l'énergie, des transports et du tourisme.

Dans le domaine de l'environnement, qui a pris une nouvelle importance depuis 1975, il est souligné que des « conditions optimales » doivent être assurées pour un développement économique et rationnel des ressources énergétiques, compte dûment tenu des « considérations environnementales » et des techniques « propres et produisant peu de déchets ».

La diversité des économies des États participants entre 1975 et aujourd'hui, le degré de développement de ces économies, les choix opérés par chaque pays, les ressources naturelles disponibles, le degré d'intégration régionale et l'ouverture au commerce international sont autant de facteurs dont nous devons tenir compte lorsque nous évoquons l'espace géographique de l'OSCE.

Cet espace, loin d'être une réalité unique, est constitué de plusieurs réalités que traversent toutefois des problèmes et des ambitions similaires. L'accélération de la mondialisation nous donne l'illusion d'une proximité accrue. Il est de notre devoir d'examiner ces réalités et d'agir, en légiférant, afin que nos citoyens se sentent partie intégrante d'un espace dans lequel les frontières physiques et économiques perdent de leur importance et où le développement est véritablement durable. La coopération et l'intégration doivent vaincre la méfiance et la division.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, RARÉFACTION DES RESSOURCES EN EAU ET MIGRATION

Aggravation de la crise climatique

La dernière décennie a été la plus chaude jamais enregistrée, 2024 se distinguant comme l'année la plus chaude à ce jour et marquant une nouvelle étape alarmante dans l'aggravation de la crise climatique. Selon *World Weather Attribution*¹ et *Climate Central*², les phénomènes météorologiques extrêmes ont atteint de nouveaux sommets inquiétants en 2024. Les températures record de l'année dernière, qui ont alimenté des vagues de chaleur incessantes, des sécheresses, des incendies, des tempêtes et des inondations, ont tué des milliers de personnes et contraint des millions d'autres à quitter leur foyer.

Les changements climatiques ont déjà déplacé des millions de personnes, contraignant celles-ci à quitter leur foyer en raison de phénomènes météorologiques extrêmes et de la dégradation de l'environnement. Rien qu'en 2024, la hausse des températures mondiales a entraîné en moyenne 41 jours supplémentaires de chaleur caniculaire. De plus, ces températures record ont donné lieu à des précipitations exceptionnelles, aggravant les inondations et dévastant des populations. Parallèlement, la hausse des températures des océans et de l'air a alimenté des tempêtes plus destructrices, amplifiant la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes à travers le monde.

Selon la Secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale³, « des faits climatiques historiques se déroulent sous nos yeux. Nous n'avons pas seulement connu une ou deux années record, mais une série complète longue de dix ans. Cette évolution s'est accompagnée de conditions météorologiques extrêmes et dévastatrices, d'une élévation du niveau de la mer et de fonte des glaces, toutes alimentées par des niveaux records de gaz à effet de serre imputables aux activités humaines ».

Une autre étude publiée dans *Advances in Atmospheric Sciences*⁴ a révélé qu'en 2024, le réchauffement des océans avait joué un rôle clé dans la hausse record des températures. Les océans n'ont jamais été aussi chauds depuis que l'homme a commencé à enregistrer les températures, non seulement en surface, mais aussi jusqu'à 2 000 mètres de profondeur. Environ 90 % de la chaleur excédentaire due

¹ World Weather Attribution, *When Risks Become Reality: Extreme Weather In 2024*, décembre 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldweatherattribution.org/when-risks-become-reality-extreme-weather-in-2024/>

² Climate Central, disponible à l'adresse suivante : <https://www.climatecentral.org/>

³ Organisation météorologique mondiale, *L'OMM confirme que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température supérieure d'environ 1,55 °C aux valeurs préindustrielles*, janvier 2025, disponible à l'adresse suivante : <https://wmo.int/fr/news/media-centre/lomm-confirme-que-2024-est-lannee-la-plus-chaude-jamais-enregistree-avec-une-temperature-superieure>

⁴ *Advances in Atmospheric Sciences*, *Record High Temperatures in the Ocean in 2024*, janvier 2025, disponible à l'adresse suivante : <https://link.springer.com/article/10.1007/s00376-025-4541-3>

au réchauffement climatique est stockée dans les océans, ce qui fait de la chaleur contenue dans les océans un indicateur essentiel de l'évolution du climat.

Dans ce contexte, l'évolution récente de la situation aux États-Unis est très préoccupante. La décision de la nouvelle administration américaine de se retirer de l'accord de Paris sur le climat sape les efforts de tous les États parties et compromet la poursuite des négociations, notamment en ce qui concerne les accords conclus lors de la COP29 à Bakou.

Les objectifs convenus à Bakou, bien que loin d'être parfaits, représentaient un espoir pour de nombreux pays en développement.

En matière de financement, la COP29, qui a réuni près de 200 pays, a abouti à un accord historique connu sous le nom de « nouvel objectif collectif quantifié pour le financement de l'action climatique », qui triple le financement destiné aux pays en développement pour le porter à 300 milliards de dollars par an d'ici 2035.

Outre l'accord de financement, la COP29 a également débouché sur des conclusions concernant les marchés du carbone, avec la création de mécanismes qui aideront les pays à mettre en œuvre leurs plans climatiques plus rapidement et à moindre coût, de manière à accélérer les progrès vers l'objectif de réduction de moitié des émissions mondiales au cours de l'actuelle décennie.

Une autre étape importante au niveau multilatéral a été l'adoption récente par l'Organisation des Nations Unies du Pacte pour l'avenir⁵. Dans les domaines du développement durable, du climat et du financement du développement, plusieurs idées qui ont été approuvées méritent notre soutien : mobiliser davantage de financements de la part des banques multilatérales de développement afin d'aider les pays en développement à répondre à leurs besoins en la matière ; revoir l'architecture de la dette souveraine afin de garantir que les pays en développement puissent emprunter de manière durable pour investir dans leur avenir ; accélérer les mesures visant à relever le défi du changement climatique, notamment en fournissant davantage de financements pour aider les pays à s'adapter à l'évolution du climat et à investir dans les énergies renouvelables ; confirmer la nécessité de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels et d'abandonner progressivement l'utilisation des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces objectifs ne peuvent être remis en cause ; au contraire, ils doivent être renforcés et bénéficier du soutien inconditionnel de chacun de nos pays.

⁵ ONU, Pacte pour l'avenir, septembre 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/summit-of-the-future>

Sécurité hydrique

La raréfaction des ressources en eau et l'accès limité à des sources d'eau potable sont également des préoccupations mondiales. Si les différentes sous-régions de l'OSCE font face à des problèmes distincts dans ce contexte, il est essentiel de souligner les vulnérabilités spécifiques des régions méditerranéenne et centrasiatique.

Les efforts visant à rationaliser la consommation, à améliorer constamment les infrastructures de distribution et, lorsqu'il n'y a pas d'autre possibilité, à investir dans des usines de dessalement doivent se poursuivre.

La mer d'Aral et les zones environnantes comptent parmi les régions de l'OSCE les plus touchées et nécessitent donc une attention particulière. La raréfaction croissante des ressources en eau et la détérioration de la qualité de l'eau ont entraîné une dégradation des sols et de la végétation, des changements dévastateurs dans la flore et la faune ainsi qu'un déclin des stocks halieutiques et ont eu de graves répercussions sur l'agriculture.

Depuis 1993, le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral s'efforce d'atténuer la catastrophe environnementale ainsi que les répercussions économiques et sociales pour les populations de plusieurs pays.

Nous devons continuer à soutenir les efforts déployés par cette organisation et d'autres organisations similaires pour élaborer des politiques de coopération régionale qui favorisent l'utilisation rationnelle de l'eau, compte tenu des intérêts de tous les pays de la région et d'une répartition équitable des ressources en eau existantes.

Migration liée au climat

Les réfugiés climatiques sont désormais une réalité sur tous les continents. Selon de nouvelles données, les guerres et les catastrophes climatiques ont multiplié par trois le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en [Afrique](#) au cours des 15 dernières années. Selon le Centre de surveillance des déplacements internes⁶, le continent compte aujourd'hui 35 millions de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur pays. D'ici 2050, sur les cinq continents, plus de 216 millions de personnes se déplaceront à l'intérieur de leur pays, en grande partie à cause des changements climatiques⁷. Bon nombre de ces personnes déplacées chercheront refuge en Europe et en Amérique du Nord.

⁶ Internal Displacement Monitoring Centre, *Déplacement interne en Afrique, Évolution des tendances (2009-2023)*, disponible à l'adresse suivante : <https://www.internal-displacement.org/regional-reports/deplacement-interne-en-afrique/>

⁷ Organisation internationale pour les migrations, *Foreword, World Migration Report*, disponible à l'adresse suivante : <https://worldmigrationreport.iom.int/what-we-do/foreword/foreword>

La montée du niveau des mers, les inondations, les vagues de chaleur prolongées, les feux de forêt, les fortes sécheresses, l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et la raréfaction des ressources en nourriture et en eau potable sont déjà une réalité que nous ne pouvons nier. La crise migratoire européenne de 2015, en partie influencée par des facteurs liés au climat, a mis en évidence l'importance des défis politiques et des problèmes de sécurité liés à la gestion des migrations à grande échelle.

Pour éviter que les difficultés passées ne resurgissent, il faut adopter des mesures préventives, stratégiques et fermement ancrées dans les principes d'équité et de solidarité. Cela implique de passer d'une réponse ponctuelle aux crises climatiques et aux afflux de réfugiés à des actions préventives menées sur plusieurs fronts afin d'atténuer les effets de tels bouleversements.

Nous pouvons remédier à certains de ces problèmes si nous décidons de nous attaquer à leurs causes profondes et d'intervenir à leur source.

Pour ce faire, un financement et une aide de grande ampleur sont nécessaires au niveau international. Nous reconnaissons toutefois que l'obtention d'un tel soutien peut s'avérer complexe, car dans de nombreux pays, la courte durée des cycles électoraux et l'influence croissante des discours populistes peuvent avoir une incidence négative sur la perception du public en la matière.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés climatiques doivent être soutenus, principalement au sein des collectivités locales. Si nécessaire, la réinstallation des populations touchées doit être soigneusement planifiée à l'avance, avec le soutien financier de la communauté internationale. En outre, il convient d'élaborer des cadres juridiques afin d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la gestion des migrations, en veillant à ce que les populations vulnérables bénéficient de la protection dont elles ont besoin.

La migration doit également être considérée par les pays d'accueil comme une occasion de développement socio-économique. Dans l'hémisphère nord, il existe un besoin croissant d'une main-d'œuvre qui, en raison du vieillissement démographique, n'est pas disponible sur le marché de la plupart de ces pays.

Le rapport Draghi sur la compétitivité de l'UE⁸ l'a clairement établi : pour demeurer un acteur mondial de premier plan, l'Europe doit considérer la migration comme un élément clé de sa stratégie économique. Le rapport souligne que la main-d'œuvre européenne devrait diminuer de près de deux millions de travailleurs par an d'ici 2040. Ce déclin menace la capacité de l'Europe de maintenir sa croissance économique, d'investir dans l'innovation et de rester compétitive sur les principaux marchés mondiaux. Les migrants, y compris ceux que les bouleversements climatiques ont contraints à quitter leur pays, sont essentiels pour compenser ces pénuries de main-d'œuvre et contribuer au bon fonctionnement de secteurs tels

⁸ Commission européenne, *The future of European competitiveness: Report by Mario Draghi*, septembre 2024, disponible à l'adresse suivante : https://commission.europa.eu/topics/eu-competitiveness/draghi-report_en

que la santé, les technologies et les énergies vertes. Ils joueront également un rôle crucial pour renforcer les rangs des futures forces de défense européennes. Sans une politique migratoire tournée vers l'avenir, l'Europe risque de stagner tandis que d'autres puissances mondiales prendront une longueur d'avance.

Bien que la gestion des flux migratoires relève de la législation nationale, les principes fondamentaux du droit international des réfugiés et du droit humanitaire doivent également, dans certains cas, s'appliquer aux réfugiés climatiques et politiques.

Une approche globale de la migration est donc essentielle dans le contexte de l'évolution du climat. Toutefois, les projections en matière de migration climatique sont à considérer avec prudence, car des chiffres exagérés peuvent alimenter la peur et la xénophobie et nuire à la crédibilité scientifique. Les réponses efficaces doivent donner la priorité aux mesures suivantes : 1) renforcer les capacités d'adaptation afin de donner aux populations le choix de rester ou de partir, 2) garantir la sécurité humaine et protéger les droits des migrants et 3) tirer parti de la migration en tant que facteur de résilience. En outre, il est essentiel d'intégrer les considérations liées à la migration dans les plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques, afin de favoriser l'élaboration de politiques durables et tournées vers l'avenir.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Accélérer la transition vers une énergie propre

Nous devons continuer à réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et augmenter les investissements publics et privés dans tous les types d'énergies propres/renouvelables : solaire, éolienne, géothermique, hydraulique, marine/liée à la houle et bioénergie.

Selon la Présidente de la Commission européenne⁹, nous devons non seulement continuer à diversifier nos sources d'approvisionnement énergétique et à multiplier les sources d'énergie propres, mais aussi mobiliser davantage de capitaux privés pour moderniser nos réseaux électriques et nos infrastructures de stockage. Nous devons en outre améliorer la connectivité de nos systèmes énergétiques propres et à faible intensité de carbone.

La dépendance d'une partie de l'Europe à l'égard des combustibles fossiles provenant de la Fédération de Russie, en particulier après l'invasion de l'Ukraine, a compromis notre sécurité énergétique.

Les mesures importantes prises depuis lors ont atténué cette dépendance. Cependant, de larges possibilités de développement résident dans la mise en

⁹ Commission européenne, Allocution de la Présidente von der Leyen au Forum économique mondial, janvier 2025, disponible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/speech_25_285

place d'une transition durable vers des sources d'énergie non polluantes, parallèlement à une exploitation adéquate des nouvelles technologies. Sans une stratégie mondiale concertée en faveur des énergies renouvelables, nous ne faisons que masquer nos problèmes.

Selon EMBER, en 2024, l'Europe produisait déjà plus d'électricité à partir du soleil qu'à partir du charbon¹⁰. Cette avancée constitue une étape importante dans la transition vers les énergies renouvelables : les panneaux solaires ont produit 11 % de l'électricité de l'Union européenne en 2024, tandis que les centrales à charbon en ont produit 10 %. Autre bonne nouvelle, la production d'électricité à partir de gaz fossile a baissé pour la cinquième année consécutive, pour s'établir à 16 %.

La forte croissance de l'énergie solaire et la reprise de l'énergie hydroélectrique ont porté la part des énergies renouvelables à 47 % de la production d'électricité dans l'Union européenne, contre 34 % en 2019.

Nous savons que la consommation mondiale d'énergie est en hausse. Face à cette situation, qui va s'intensifier dans les années à venir, les réseaux de distribution d'énergie auront un rôle fondamental à jouer et nécessiteront des investissements importants, non seulement pour leur expansion, mais aussi pour l'accroissement de leur capacité, notamment afin de résister aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Nous devons en outre accorder une attention particulière à la simplification des procédures relatives à la production d'énergie à partir de sources renouvelables. À cette fin, nous devons viser à produire une énergie plus sûre et plus durable à des prix plus abordables et adopter une nouvelle législation afin d'intensifier la production d'énergie verte, de diversifier l'approvisionnement et d'améliorer l'efficacité.

La hausse des prix des combustibles fossiles a une incidence particulièrement forte non seulement sur les consommateurs vulnérables ou ceux qui vivent dans la précarité énergétique, mais aussi sur de nombreuses petites et moyennes entreprises, exacerbant ainsi les disparités et les inégalités économiques. Nous devons donc nous attacher à accélérer la transition écologique afin de réduire les émissions et la dépendance aux combustibles fossiles.

La lutte contre la précarité énergétique, qui vise à garantir aux consommateurs vulnérables et aux familles de la classe moyenne l'accès à des services et des produits énergétiques essentiels à des prix raisonnables, doit également faire partie de notre champ d'action.

En raison de ses conséquences directes sur la vie de la population, en particulier sur celle des ménages, et de la complexité des problèmes qu'elle pose, la pauvreté énergétique reste un défi majeur à relever. La crise de la COVID-19, suivie par

¹⁰ EMBER, *European Electricity Review 2025*, janvier 2025, disponible à l'adresse suivante : <https://ember-energy.org/latest-insights/european-electricity-review-2025/>

l'envolée des prix de l'énergie et l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie en février 2022, a aggravé une situation déjà difficile pour un grand nombre de citoyens de nos pays.

À cet égard, les mesures approuvées par l'Union européenne¹¹ peuvent servir d'exemple : établissement de plans nationaux énergie-climat, priorité donnée aux mesures ciblant les groupes vulnérables, soutien des investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique et responsabilisation des consommateurs grâce à une série de mesures de grande envergure.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La reconstruction de l'Ukraine, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement de la coopération transfrontalière et la promotion du développement économique grâce aux nouvelles technologies sont autant de domaines auxquels nous devons accorder davantage d'attention.

Reconstruire l'Ukraine

L'un des principaux défis que la région de l'OSCE devra relever dans les années à venir sera la reconstruction de l'Ukraine. L'agression menée par la Fédération de Russie a détruit des infrastructures vitales, des bâtiments publics et des logements, provoquant la migration de millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays, et a également eu des conséquences dévastatrices pour l'économie du pays.

Quelle qu'en soit l'issue, cette agression aura des conséquences en Ukraine et dans toute la région de l'OSCE pendant de nombreuses années.

Il est donc nécessaire que nos pays, les organisations internationales, en particulier l'OSCE et l'Union européenne, ainsi que nos sociétés unissent leurs efforts pour soutenir l'Ukraine et les Ukrainiens. Ces efforts doivent inclure un plan de relance économique et de stabilisation financière à long terme, la reconstruction des infrastructures, le rétablissement des liaisons avec les réseaux de transport et d'énergie européens, ainsi que le retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Nous devons par ailleurs donner la priorité aux mesures visant à intégrer l'Ukraine dans les structures européennes, à savoir l'Union européenne, si telle est la volonté souveraine du peuple ukrainien.

¹¹ Commission européenne, National energy and climate plans, disponible à l'adresse suivante : https://commission.europa.eu/energy-climate-change-environment/implementation-eu-countries/energy-and-climate-governance-and-reporting/national-energy-and-climate-plans_en

Améliorer la gouvernance

Le renforcement de la bonne gouvernance dans toute la région de l'OSCE est essentiel pour garantir la stabilité et la prospérité économique. La corruption reste un défi majeur en matière de sécurité, car elle sape la confiance du public dans les institutions, fausse la concurrence économique loyale et compromet la gouvernance démocratique. En affaiblissant les cadres juridiques et en favorisant l'impunité, la corruption met non seulement en péril l'état de droit, mais crée également des vulnérabilités qui peuvent être exploitées à des fins illicites.

Dans ce contexte, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est une priorité, d'autant plus que les nouvelles technologies, y compris les actifs virtuels, présentent à la fois des avantages et des risques. Le renforcement des cadres réglementaires, l'amélioration de la transparence et la mise en place d'une surveillance efficace des transactions portant sur des actifs virtuels sont des mesures essentielles pour prévenir l'utilisation de ces technologies à des fins illicites.

En renforçant les mesures anticorruption et en consolidant l'intégrité financière, nous pouvons promouvoir des institutions responsables qui servent les intérêts de tous les citoyens et contribuent à la sécurité et au développement économique de la région.

Connectivité et réindustrialisation

En ce qui concerne le développement économique de la région de l'OSCE et malgré les différences qui nous séparent, nous devons progresser vers un renforcement de la connectivité, de l'intégration et de l'interdépendance.

Renforcer les liens commerciaux et économiques doit être une priorité pour nos gouvernements. L'isolement économique et l'imposition de nouveaux obstacles tarifaires injustifiés ne peuvent être la solution. Sinon, les guerres commerciales dont personne ne sortira vainqueur deviendront la norme et les citoyens de nos pays devront probablement faire face à de nouvelles vagues inflationnistes.

Au cours des 50 dernières années, l'OSCE n'a cessé d'œuvrer à la promotion du commerce transfrontalier. Dans le contexte actuel, nous devons aller plus loin dans cette voie. Le commerce peut être un puissant instrument de paix.

C'est pourquoi faciliter et renforcer le commerce international est ce que nous, membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, préconisons comme voie à suivre. Une paix et une sécurité durables reposent sur la confiance ; le commerce, en tant que moteur de la connaissance mutuelle et du développement, est l'un des instruments dont l'OSCE ne peut se passer.

La stratégie de décarbonation de l'industrie que l'Union européenne s'apprête à adopter est un bon exemple de ce que nos gouvernements peuvent accomplir :

des politiques respectueuses de l'environnement qui favorisent en outre la croissance économique.

Les principaux domaines d'action de cette stratégie seront la sécurité énergétique et les prix de l'énergie, le financement, le recyclage et les matières premières essentielles, la main-d'œuvre et les compétences, les marchés pilotes et l'action mondiale.

La réindustrialisation de nos sociétés, grâce à des investissements non spéculatifs mais véritablement productifs, où la priorité est donnée à la création de richesse et d'emplois qualifiés et à l'engagement en faveur de la recherche scientifique et de la technologie, doit guider notre action législative.

Les gouvernements doivent également renforcer leurs moyens de lutte contre la corruption et de protection de leurs infrastructures vitales. Le sabotage récent de câbles de transmission de données et d'énergie en mer Baltique doit être condamné et nous inciter à accroître la surveillance.

Par ailleurs, dans les années à venir, nos pays devront probablement investir davantage dans des systèmes de défense communs. Le soutien aux industries de défense, qu'elles existent déjà ou qu'elles restent à créer, doit être considéré comme une occasion de créer des emplois, d'investir dans le développement scientifique et technique et de favoriser la croissance économique.

Les implications de l'intelligence artificielle (IA)

Au cours des dernières décennies, le commerce mondial a connu des changements importants, d'abord en raison de la délocalisation industrielle vers d'autres régions, notamment en Asie, mais aussi avec la mise au point de nouvelles technologies qui ont radicalement modifié l'organisation du travail.

L'IA est probablement la principale avancée technologique transformatrice de ces dernières décennies, qui touche non seulement le marché du travail, mais aussi notre vie quotidienne et même les relations entre les pays. Elle automatise déjà bon nombre des tâches que nous effectuons aujourd'hui, ce qui va transformer la main-d'œuvre de demain.

L'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle sont très gourmands en ressources informatiques et, par conséquent, en énergie. Les besoins énergétiques des immenses centres de données qui sous-tendent la révolution de l'IA ne cessent d'augmenter. Or, il risque fort d'être largement fait appel aux combustibles fossiles pour répondre aux besoins énergétiques de l'IA, en particulier en dehors de l'Union européenne (États-Unis et Chine), ce qui pourrait compromettre les engagements climatiques déjà pris.

Sur le plan géopolitique, l'IA peut être utilisée comme une « arme diplomatique », non seulement pour mettre au point et exploiter des applications, mais aussi pour

réaliser des investissements, comme l'acquisition d'entreprises (jeunes pousses ou sociétés plus établies) dans d'autres régions. Dans ce contexte, il convient d'être attentif à l'industrie des puces électroniques, qui est fondamentale pour les applications de l'IA et les services en nuage.

Une étude récente du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle¹² sur les compétences et le travail avec l'IA montre que les travailleurs interrogés craignent encore énormément que leur emploi soit supprimé en raison de l'utilisation croissante de cette nouvelle technologie. Il est donc nécessaire d'adapter les qualifications de la main-d'œuvre aux exigences du marché du travail, car l'IA transforme la nature des fonctions professionnelles, automatise les tâches routinières et crée des professions qui requièrent des compétences techniques spécifiques.

Il est essentiel d'adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins afin de promouvoir l'emploi, de contribuer à la compétitivité et à l'innovation des entreprises et de garantir que la main-d'œuvre soit préparée à relever les défis actuels et futurs liés à l'IA.

La liberté économique et le soutien à la création et à la croissance du secteur privé doivent s'accompagner de mesures sociales visant à aider les secteurs les plus fragiles et les plus défavorisés.

CONTRIBUTION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Tout en continuant à mettre l'accent sur l'incidence de l'IA sur la sécurité, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE enrichit en 2025 son engagement en faveur de la lutte contre les changements climatiques en examinant les liens entre ceux-ci et la mobilité humaine. Lors de sa dernière réunion d'hiver, les débats de la Commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement ont porté notamment sur l'ampleur croissante des problèmes que posent les changements climatiques, les migrations, l'énergie, la raréfaction des ressources et l'IA.

Les travaux de notre commission générale sont étroitement liés à l'action d'un nombre croissant de structures de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, avec lesquelles nous coordonnons fréquemment nos activités afin de renforcer la sécurité économique et environnementale, démontrant ainsi la pertinence accrue du deuxième panier de l'OSCE à l'heure actuelle.

Fin 2024, l'Équipe du soutien à l'Ukraine de l'Assemblée parlementaire a donné la priorité au renforcement de la résilience de l'Ukraine. Le Rapporteur spécial Mati Raidma a conduit une mission d'enquête à Kiev en avril 2025, qui s'est penchée sur des domaines cruciaux tels que la pénurie de main-d'œuvre, la réintégration

¹² Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, *How to get ready for AI in the workplace – Cedefop survey*, juin 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.cedefop.europa.eu/en/news/how-get-ready-ai-workplace-edefop-survey>

des anciens combattants, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés, les infrastructures civiles et énergétiques, ainsi que l'éducation aux médias et à l'information, y compris au niveau local. Ces activités visent à soutenir le redressement et la reconstruction de l'Ukraine tout en offrant des possibilités de collaboration avec la deuxième Commission.

En novembre 2024, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a officiellement contribué à la 29^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29), qui s'est tenue à Bakou, en Azerbaïdjan. Lors de l'événement parallèle organisé par l'OSCE sur la promotion d'une transition énergétique climatorésiliente, verte et juste, le Vice-Président de l'Assemblée parlementaire et Représentant spécial pour le changement climatique, Pere Joan Pons, a souligné l'urgence d'intégrer la résilience climatique dans les politiques énergétiques afin de garantir un avenir énergétique durable et propre. En amont de la COP29, le Représentant spécial a également lancé un appel à l'action mondiale, soulignant que les changements climatiques constituaient un « multiplicateur de menaces » qui exacerbait les tensions existantes et favorisait les migrations.

Parallèlement, la Commission ad hoc sur les migrations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a examiné régulièrement les défis humanitaires et les problèmes de sécurité liés aux migrations irrégulières, en soulignant les avantages d'une amélioration, d'une coordination et d'une approche plus humaine de la gouvernance dans ce domaine. Grâce à des visites ciblées dans des zones sensibles sur le plan migratoire en Italie, en Turquie et au Maroc, ainsi qu'à l'échange de bonnes pratiques et à l'élaboration d'orientations politiques globales, la Commission a joué un rôle crucial dans l'évaluation des défis liés aux migrations et l'élaboration de réponses politiques tout au long de l'année 2024.

La Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour l'Asie centrale, Farah Karimi, a encouragé la coopération régionale dans le domaine de la sécurité environnementale, notamment en ce qui concerne les problèmes liés à la sécurité hydrique et aux changements climatiques. Cette action s'est traduite par une visite au Turkménistan, au Kazakhstan et en Ouzbékistan en avril 2024 et par la deuxième Conférence d'Achgabat (Turkménistan) en novembre 2024. Une visite au Kirghizistan fin avril 2025 a ouvert de nouvelles perspectives d'engagement régional sur des questions cruciales relevant de la deuxième dimension.

Par ailleurs, le Représentant spécial pour l'Europe du Sud-Est, Kyriakos Hadjiyianni, a accueilli le troisième Forum interparlementaire des délégations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE de la région à Kastoria (Grèce) en mars 2025. Ce forum était axé sur la sécurité énergétique et la transition écologique. En outre, le Représentant spécial pour l'Arctique et le Grand Nord, Mark Pritchard, a continué d'étudier, notamment lors d'une visite officielle aux États-Unis en mars 2025, les problèmes relatifs à l'environnement et à la sécurité touchant l'Arctique, où les effets du réchauffement climatique sont particulièrement visibles et alimentent les tensions géopolitiques.

Par ailleurs, tandis que l'ancien Représentant spécial pour l'intelligence artificielle, Tine Novak, contribuait au 31^e Forum économique et environnemental de l'OSCE à Prague en septembre 2024 en soulignant la nécessité d'adopter des réglementations ouvertes sur l'avenir afin de gérer les risques liés à l'IA tout en exploitant le potentiel de cette technologie, notre Commission ad hoc sur la lutte contre le terrorisme élaborait des orientations novatrices sur les liens entre les nouvelles technologies, telles que l'IA, et le terrorisme et la radicalisation, initiative qui a été largement saluée par nos partenaires internationaux. Enfin, la Représentante spéciale pour l'évolution démographique et la sécurité, Gudrun Kugler, a récemment publié un rapport très instructif sur les répercussions profondes des changements démographiques sur la sécurité et la stabilité dans toute la région de l'OSCE.

Reconnaissant qu'il est nécessaire d'apporter des réponses globales, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE travaille également en étroite collaboration avec les structures exécutives de l'OSCE. La présidence finlandaise de l'OSCE en 2025 a placé la résilience au cœur de son programme, soulignant l'importance de la coopération environnementale, de la prévention des conflits et du développement durable en tant que piliers d'une sécurité globale.

Conformément à ces objectifs, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (OCEEA) accorde actuellement la priorité à la lutte contre les changements climatiques, à la promotion de la coopération dans le domaine de l'eau, à l'amélioration de la gouvernance et au renforcement de la connectivité transfrontalière dans toute la région de l'OSCE en menant des initiatives et des projets ciblés.

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE soutient fermement ce programme ambitieux dans le domaine de la sécurité et réaffirme sa volonté de promouvoir l'action multilatérale en faveur de la sécurité climatique et de la résolution des problèmes environnementaux transfrontaliers.

CONCLUSION

Face aux défis mondiaux, nos gouvernements doivent encourager l'innovation, favoriser la concurrence et protéger les plus vulnérables. Il est indispensable d'investir dans l'efficacité et d'inciter les entreprises à adopter des pratiques durables. Le développement durable, les transitions numérique et écologique et la diffusion de l'IA offrent de nouvelles possibilités de promotion de la paix et de la prospérité dans la région de l'OSCE.

Sans développement économique durable et sans égalité des chances, il n'y a pas de véritable démocratie et, par conséquent, nos citoyens ne se sentent pas véritablement représentés sur le plan politique et social. À une époque où les valeurs démocratiques sont menacées, l'engagement en faveur du libre marché et

d'un développement économique durable constitue un pilier fondamental de nos sociétés.

En tant que décideurs politiques, nous devons trouver un équilibre entre les changements économiques rapides et la responsabilité sociale, en veillant à ce que le progrès profite à tous les citoyens, renforce la confiance dans les institutions démocratiques et garantisse une stabilité à long terme. Ce faisant, nous donnerons tout son sens à la mission de l'OSCE, qui consiste à promouvoir la paix, la sécurité et la coopération au moyen de politiques économiques durables et inclusives.